RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

SIAO 37

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
D'INDRE-ET-LOIRE

SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, créé par la circulaire du 8 avril 2010 a été consolidé dans ses principes et ses missions par la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR).

Le Code de l'action sociale et des familles (CASF, article L345-2-4), les missions du SIAO sont les suivantes:

- Recenser toutes les places d'hébergement, les logements en résidence sociale ainsi que les logements des organismes qui exercent les activités d'intermédiation locative ;
- Gérer le service d'appel téléphonique (115) ;
- Veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou familles, traiter équitablement leurs demandes et leur faire des propositions d'orientation adaptées à leurs besoins, transmises aux organismes susceptibles d'y satisfaire ;
- Suivre le parcours des personnes ou familles prises en charge, jusqu'à la stabilisation de leur situation ;
- Contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social ;
- Assurer la coordination des personnes concourant au dispositif de veille sociale ;
- Produire les données statistiques d'activité, de suivi et de pilotage du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement ;
- Participer à l'observation sociale

SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
D'INDRE-ET-LOIRE

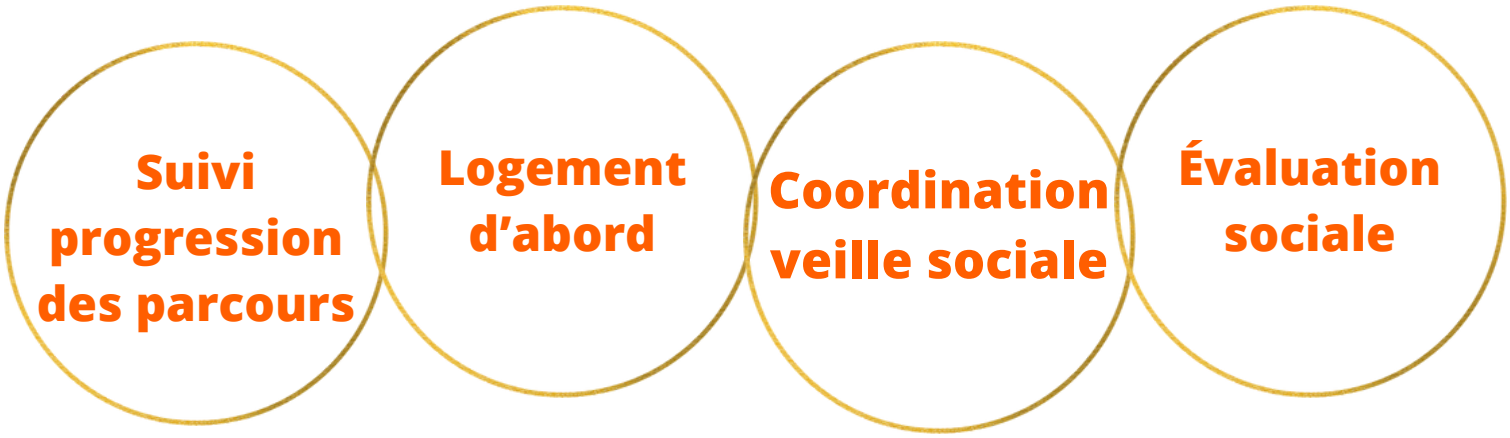

L'instruction du 31/03/2022 identifie les évolutions nécessaires pour renforcer les rôles et les leviers d'action du SIAO dans le pilotage des parcours des personnes sans domicile et l'accès au logement.

3 objectifs structurants sont assignés au service public de la rue au logement :

- Accélérer l'accès au logement des personnes en situation administrative régulière et assurer l'accès prioritaire immédiat et inconditionnel à un hébergement d'urgence pour toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale,
- Assurer que 100% des personnes sans domicile repérées bénéficient, dans des délais maîtrisés, d'une évaluation immédiate dite « flash » puis d'une évaluation approfondie qui permettent de mobiliser les ressources adaptées pour répondre à leurs besoins et leurs souhaits,
- Assurer le suivi de la progression des parcours, adaptés aux besoins et choix des personnes, de leur premier repérage à la rue jusqu'à la sécurisation de l'accès au logement.

SIAO INSERTION

ORGANISER

LES COMMISSIONS, VEILLER A LA COMPLETUDE DES DEMANDES

FORMER

L'ENSEMBLE DES PRESCRIPTEURS ET DES OPERATEURS AU LOGICIEL SI SIAO

CENTRALISER

Les places d'hébergement, les mesures d'accompagnement et les places de logement accompagné

ORIENTER

Vers les places disponibles

SUIVRE

La progression des parcours

Le coordinateur logement permet d'asseoir la place du SIAO au sein de différentes instances, d'y apporter le concours et l'expertise du SIAO

NOS ACTIVITES

VEILLE SOCIALE ET REPORTING

Inventaire des places et travail de reporting sur l'activité du 115, des commissions et des structures d'hébergement / logement

FORMATION

19 Formations individuelles et collectives ont été animées en 2023 au bénéfice de 134 professionnels (35 sessions de formation pour 134 professionnels en 2022). Ces formations permettent à tous les professionnels en travail social (prescripteurs et opérateurs) d'appréhender l'outil SISIAO et de connaitre l'ensemble de l'offre d'hébergement et de logement accompagné du territoire accessible via le SIAO.

Une assistance téléphonique aux prescripteurs sur le logiciel et sur les choix d'orientation est également assurée tous les jours de la semaine par les deux chargées d'orientation de l'équipe.

Le SIAO a participé en 2023 à l'animation de 3 ateliers autonomie pour les jeunes

ORIENTATIONS

Gestion des listes d'attente. Orientations vers les structures AHI, de logement accompagné et de mesures d'accompagnement : en 2023, 427 orientations réalisées
Gestion des entrées et sorties sur le logiciel SI SIAO

COORDINATION

Coordination des acteurs de la veille sociale

Le SIAO37 porte de manière effective la coordination des acteurs de la veille sociale:

- rencontre tous les deux mois
- avecles accueils de jour, les maraudes, les équipes mobiles, le 115, le SAO et les CCAS de la Métropole à compter de 2024

Les missions de ces temps de travail:

- vérifier que la couverture territoriale et les réponses apportées par les acteurs correspondent aux besoins identifiés sur le territoire
- recueillir et partager entre acteurs les remontées de terrain, notamment sur les situations de non-recours
- assurer une fluidité dans la réalisation des évaluations flash et des évaluations approfondies

Observatoire

Des données statistiques (plan hiver, comité technique, rapport d'activité, Logement d'abord, enquêtes, OFII...), sont produites par le SIAO sur demande de l'Etat. La mission "Observatoire" nécessitera un développement en 2024.

SUIVI DE LA PROGRESSION DES PARCOURS

Le SIAO, conformément à l'instruction du 30/03/2022, a mis en place des instances en charge du suivi des parcours. Ces instances ont pour objectif de s'assurer de la progression des parcours des personnes.

- IML : s'assure de l'accès au logement des ménages ou permet d'identifier les freins à cet accès. Elle valide les demandes de prolongation de la mesure d'accompagnement, ou exceptionnellement, de dérogation à l'issue des prolongations accordées.
- Pension de famille: lieu d'échange sur des thématiques choisies et de remontée d'éventuelles situations pour lesquelles un nouveau projet de vie est à envisager.
- IMPALA : oriente vers les hébergements transitoires dédiés; le coordinateur jeune CEJ-JE est alors resssource auprès des référents de parcours quant à la question du logement
- Commission de renouvellement CHRS: statut sur les demandes de renouvellement de prise en charge
- Suivi des parcours des personnes victimes en hébergement d'urgence

COORDINATION LOGEMENT

Présence aux commissions DALO/DAHO :
12 commissions en 2023. 121 DALO étudiés et 8 DAHO.
Nombre de dossiers reconnus prioritaires : 34 DALO (28%) et 5 DAHO (62,5%)
Apport d'un regard technique sur les différents dispositifs d'accompagnement ou d'hébergement mobilisables

Présence aux commissions DRE Bailleurs/hébergeurs :
A partir d'avril 2024, le coordinateur logement du SIAO sera l'animateur de cette instance.

Présence aux commissions CAPPEX :
12 commissions en 2023
Participation à l'élaboration des préconisations visant le maintien dans le logement des ménages.

Présence aux commissions ad hoc « Autonomise Toit » et « Un Chez soi d'abord »
Etude en amont de la commission du parcours logement accompagné/hébergement d'insertion et d'urgence de chaque situation.
Participation à l'étude des situations, à la recevabilité des demandes et à la validation des orientations.

COORDINATION JEUNES CEJ JR

Personne ressource auprès des acteurs sociaux intervenant auprès du public jeune

Présence aux réunions hebdomadaires du consortium **IMPALA**.

- **Recherche de solutions concrètes** de logement ou d'hébergement pour les jeunes entrés sur le dispositif Impala.
- **Rôle d'interface** entre les opérateurs urgence, insertion, logement et référents.
- **Gestion des orientations** sur les 6 places de logement temporaire (E&S, CIAS Loches, ASHAJ, CLAAC).

Quelques chiffres pour 2023 :

- 10 jeunes accueillis sur les logements temporaires IMPALA.
- Age moyen : 20 ans.

Durée moyenne de présence : 4 mois

Solutions de logement ou d'hébergement pérenne mis en œuvre pour les jeunes Impala :

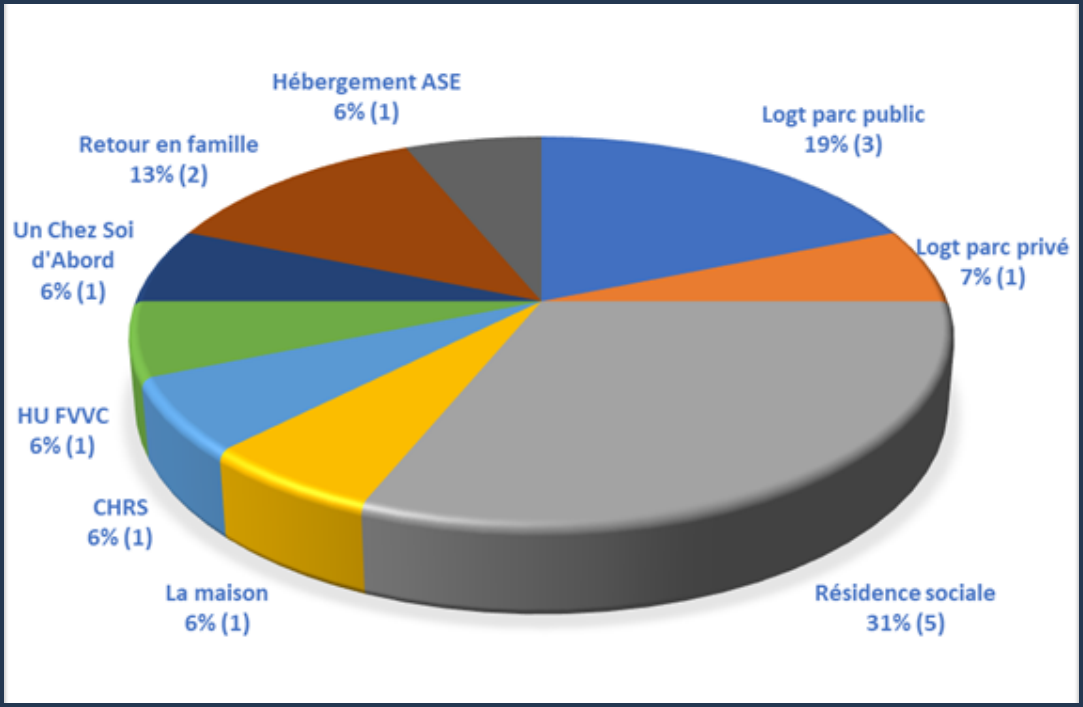

Perspectives 2024 Coordination Jeunes

La fonction du coordinateur jeune du SIAO est amenée à s'étoffer en 2024, dans le cadre du CEJ-JR, mais également dans le cadre de l'accès au logement et à l'hébergement des 18-25 ans. Pour cela, le SIAO, en lien avec la DDETS a rencontré l'ensemble des Résidences Sociales Jeunes 37.

L'objectif en 2024 est de proposer une offre plus importante aux jeunes précaires en ayant accès à 30% des places en résidence sociale. Un travail d'information auprès des services de la Protection de l'Enfance et des Missions Locales sera également à développer ensuite.

EVOLUTION DES PLACES À DISPOSITION DU SIAO EN 2023

CRÉATIONS DE PLACES

CLOS MOREAU
20 places en pension de familles, SOLIHA

LA MAISON du Hameau
2 places en Habitat inclusif, SOLIHA

PROPRIÉTAIRES SOLIDAIRES, plateforme de captation de logement privé, au bénéfice des opérateurs d'intermédiation locative (IML) SOLIHA

Appartement d'urgence
4 places d'urgence à Loches ENTRAIDE-ET-SOLIDARITES

Renforcement du dispositif d'hébergement des femmes victimes de violence
5 Places
ENTRAIDE-ET-SOLIARITES

AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) post pénal
5 mesures adossées à 2 hébergements transitoires

On ne compte aucune fermeture de place sur 2023 mais un renforcement de dispositifs d'accès au logement et d'accueil des personnes victimes de violences.

DOSSIERS TRAITÉS EN 2023

934 traitements de dossiers 2023

(1 dossier, plusieurs passages en commission possibles)

Dont 896 nouveaux dossiers transmis, soit une augmentation de +25% par rapport à 2022

25 Commissions d'orientation (CUO et CUI)

730 dossiers passés en commission : +22% par rapport à 2022

427 orientations sur une place disponible
242 entrées tous dispositifs confondus
Ainsi, le SIAO fait en moyenne deux orientations pour une entrée effective (très variable en fonction des dispositifs)

Évolutions du fonctionnement du service

Fin de la Commission Unique d'Orientation et mise en œuvre d'une Commission Unique Interne hebdomadaire composée du coordinateur logement / jeune, d'une chargée d'orientation, de la responsable SIAO, d'un écoutant 115 et d'un travailleur social (à partir de 2024). Elle étudie les demandes adressées au SIAO et valide une orientation.

Mise en place d'une Commission des Cas Complexes (CCC). Une situation est dite "complexe" lorsque:

- **elle revêt de multiples problématiques**
- **elle mobilise une multitude d'intervention ou se caractérise par une absence d'intervention du fait d'un manque d'adhésion à un accompagnement**
- **et pour laquelle aucune solution dite "standard" n'a pu être mobilisée (échec ou inadaptation des dispositifs sollicités)**

LES PRESCRIPTEURS

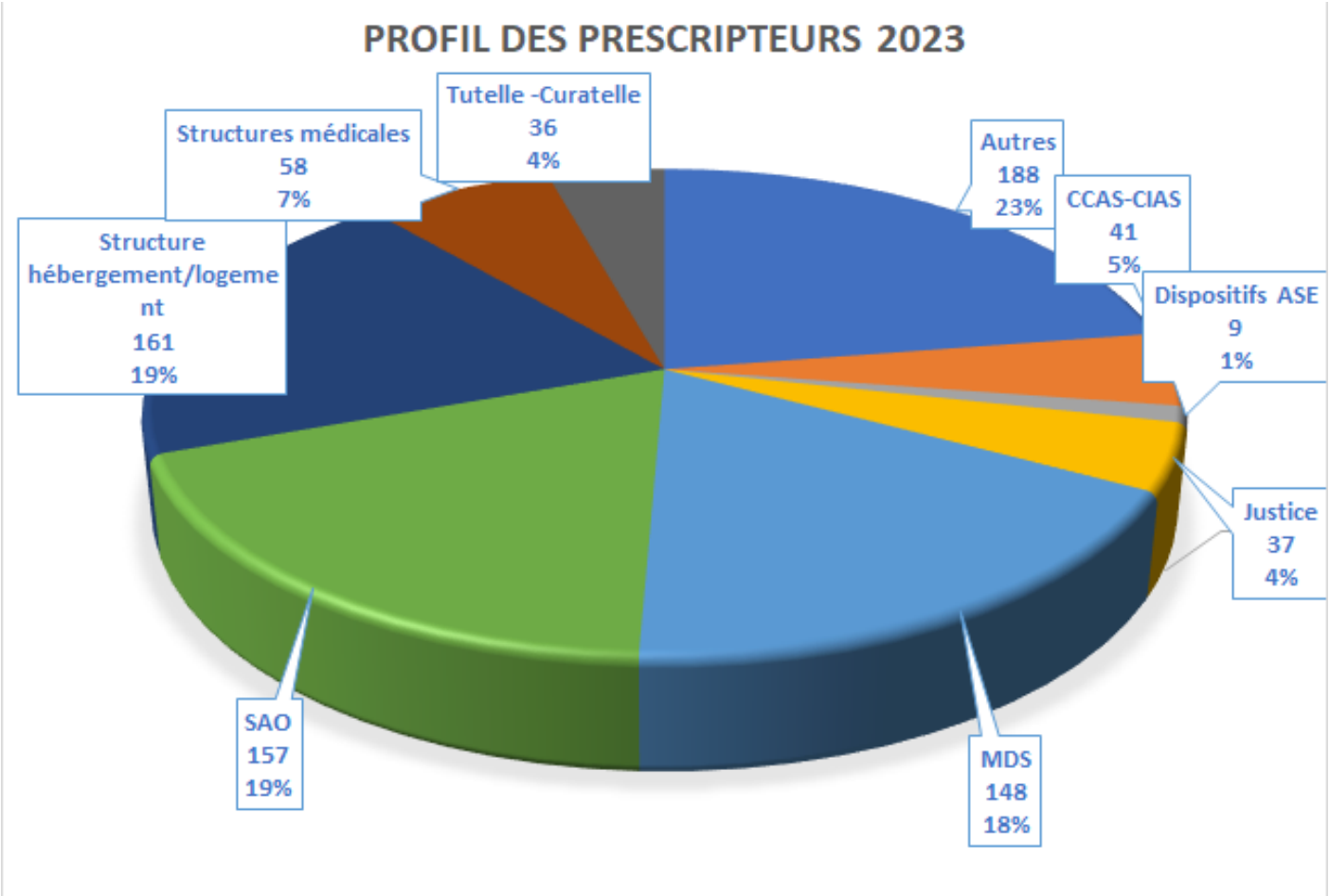

Peu de sollicitation des dispositifs ASE (1%) en lien avec le dispositif Autonomise-Toit géré par le Conseil Départemental qui capte la majorité des orientations.

188 sont catégorisés “autres”; l’hétérogénéité des orientations est de plus en plus marquée (6% en 2021, 17% en 2022 à 23% en 2023)

Maintien d'un niveau important de prescriptions par le SAO d'Entraide et Solidarités et des MDS (157 SAO et 148 MDS, soit plus de 300 demandes).

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES DEMANDES

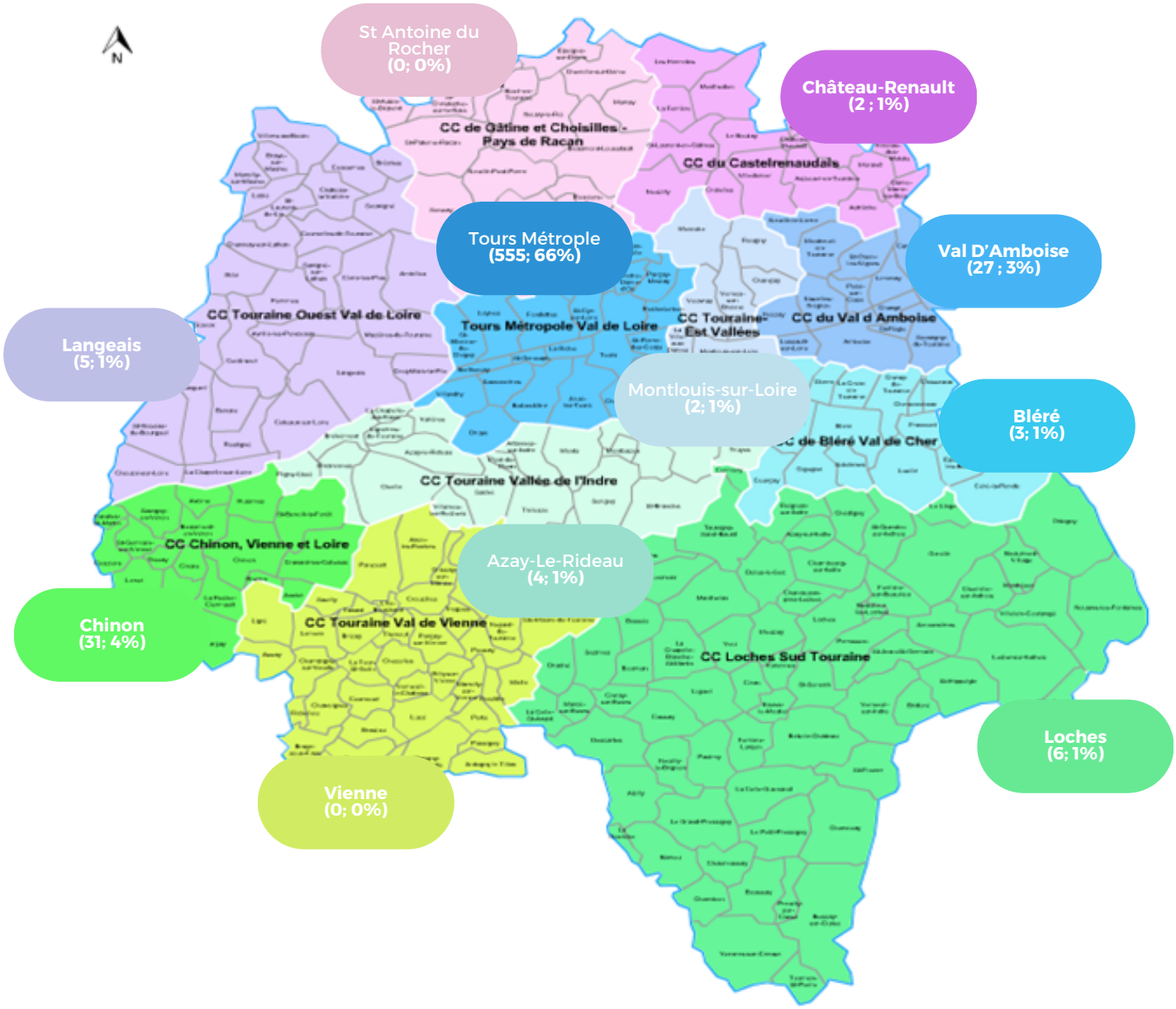

L'origine géographique des demandes provient majoritairement de la Métropole Tourangelle avec 66% des demandes transmises au SIAO sur l'année 2023.

La proportion de demandes hors département est comparable à celle de 2021

DISPOSITIFS DEMANDÉS PAR LES PRESCRIPTEURS

- Hébergement: 455 dossiers
- Logement: 423 dossiers
- Mesures d'accompagnement : 16 dossiers

La politique du logement d'abord peine à se concrétiser en 2023, la demande d'hébergement est supérieur à la demande de logement accompagné, contrairement aux années passées.

L'OFFRE DE DISPOSITIFS DU SIAO EN LOGEMENT ET EN HÉBERGEMENT D'INSERTION

CHRS (collectif, éclaté et LDA)

- Chinon: 30 places
- Loches: 20 places
- Tours : 237 places + 12 places La Maison
- Amboise: 31 places

Logement accompagné

- 50 mesures ASLL en file active pour les dispositifs de sous-location et logement adaptés FICOSIL ;
- IML: 201 places
- Pension de famille : 149 places + 38 places de résidences accueil
- Résidences sociales: 137 places

Mesures d'accompagnement

- MISABEL : 17 mesures
- AVDL Post-pénal : 5 mesures

TYPOLOGIE DU PUBLIC EN DEMANDE D'HÉBERGEMENT / LOGEMENT / ACCOMPAGNEMENT

PYRAMIDE DES ÂGES DES DEMANDEURS

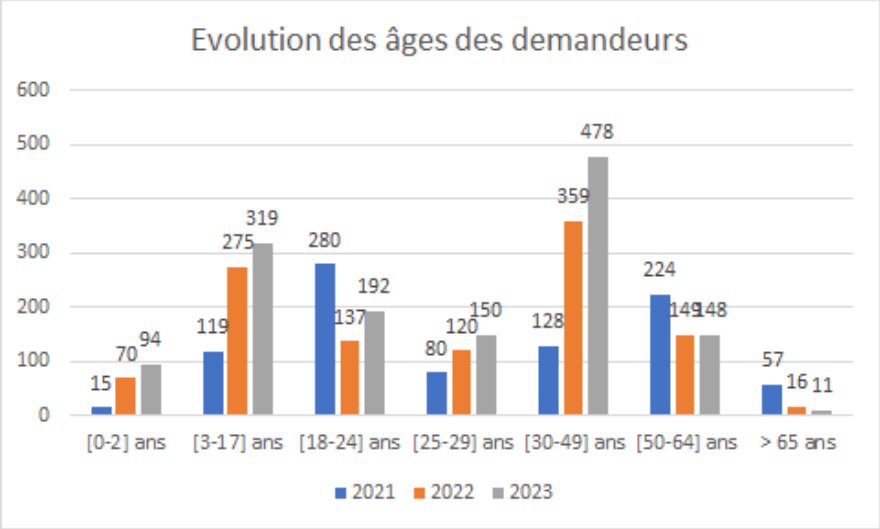

Les tendances observées en 2022 se confirment en 2023:

La forte proportion de mineurs parmi les demandeurs, puisqu'ils représentent 30% d'entre eux depuis 2022, alors qu'ils n'atteignaient pas les 15% en 2021. Ceci est particulièrement vrai pour les moins de 3 ans : 1.6% en 2021 et plus de 6% en 2022 et 2023.

Les hommes (majeurs) représentent plus de 59% des demandeurs, on constate une augmentation depuis 2021: 55.8% puis 57% en 2022

Poursuite de la baisse observée en 2022 du nombre de demande de personnes âgées de plus de 65 ans: 6% en 2021 à 0.8% en 2023

COMPOSITIONS FAMILIALES

Stabilité des profils

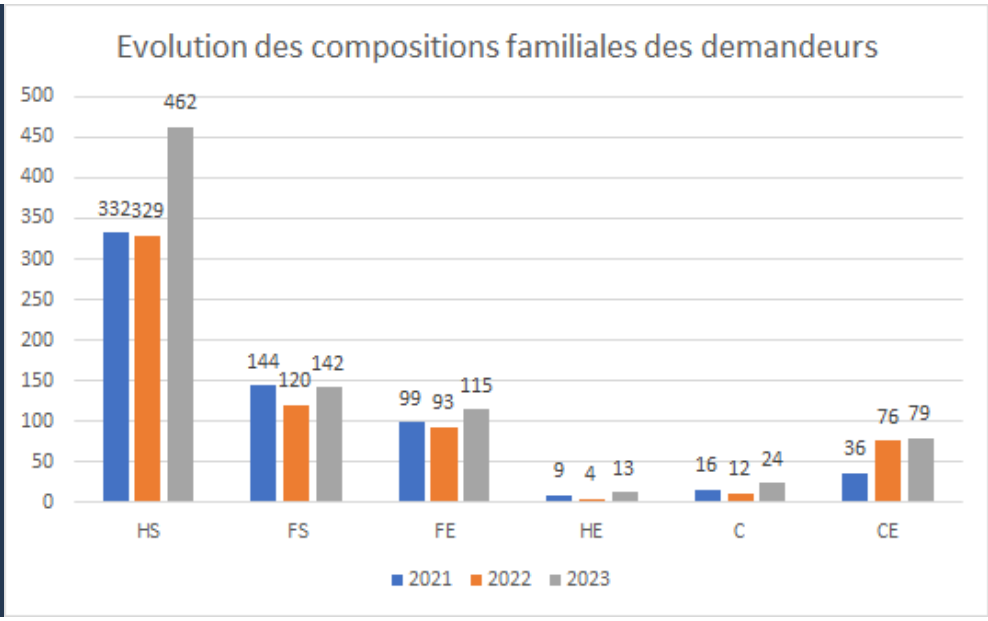

91 sorties d'institutions

Le nombre de personnes sortant d'institution(cures,hôpitaux ou prison) a progressé de près de 60% en un an. Les délais d'orientations ne permettent souvent pas d'éviter un passage par l'urgence.

101 demandes de personnes victimes de violences conjugales

En 2023, 16 ménages victimes de violences conjugales ont bénéficié d'une entrée prioritaire en hébergement d'insertion.

80 personnes avec animaux

Face aux demandes croissantes de personnes avec animaux, le CHRS le CHERPA a organisé la transformation de 3 chambres pour permettre l'accès d'hommes ou femmes seul(e)s accompagné(e)s de leur animal de compagnie.

25 demandes en 2023 concernant des personnes à mobilité réduite

2 entrées prioritaires dans le cadre d'un DAHO ou d'un DALO

TYPOLOGIE DU PUBLIC

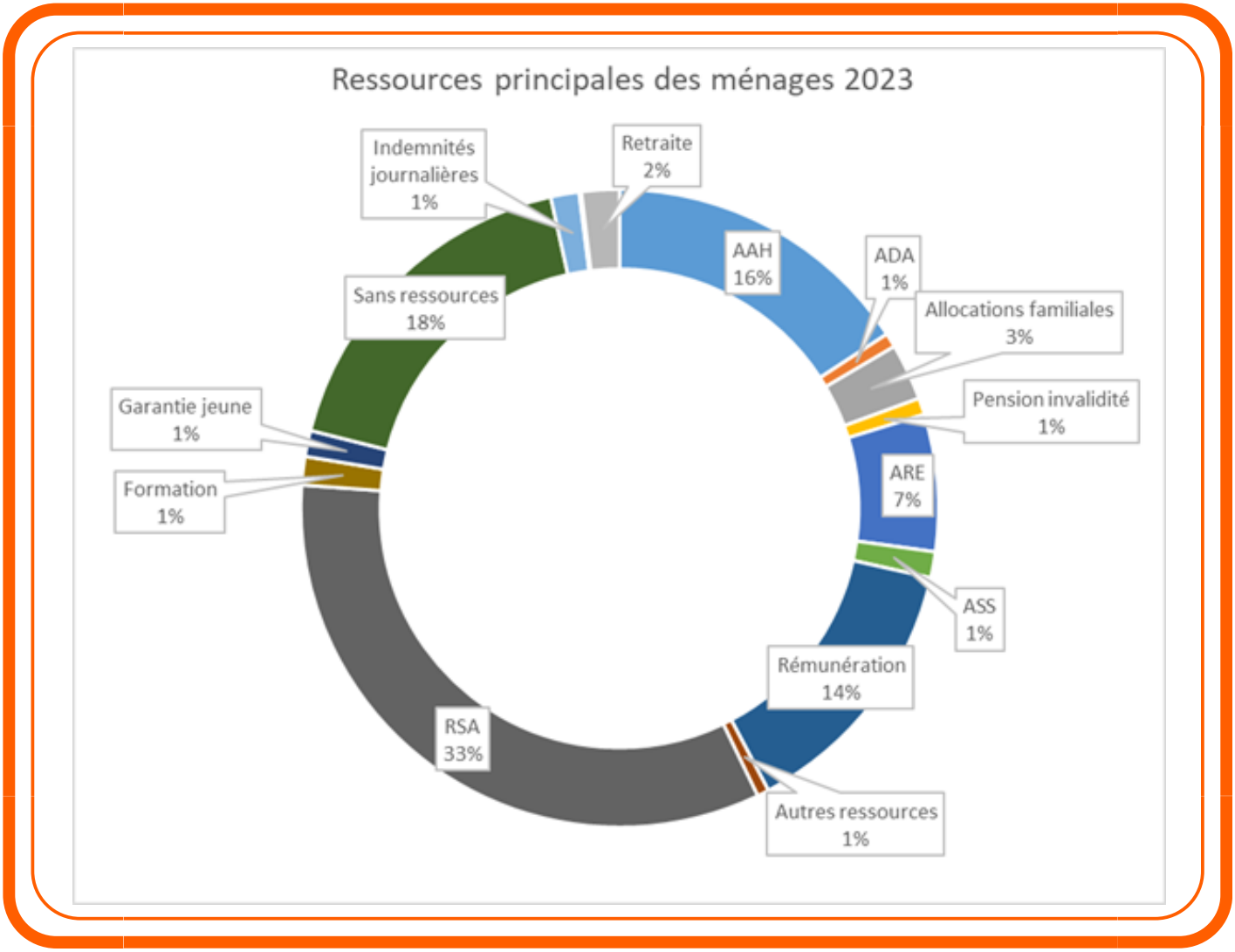

- **Légère baisse de la proportion du nombre de bénéficiaires du RSA de 37% à 33% entre 2022 et 2023**
- **Développement des données à compléter SISIAO : prestations familiales, ADA, etc.**

L'effet post COVID observé en 2022 s'est atténué puisqu'on comptabilise 165 ménages déclarant avoir des dettes, représentant 23% de l'ensemble contre 279 en 2022 (42%)

LA DEMANDE DU MENAGE

MOTIFS DES DEMANDES ADRESSEES AU SIAO

Les motifs évoluent peu au cours du temps .

Le pourcentage de 20% de sorties de logement interroge sur la mise en place de solutions de maintien préconisés dans la politique du logement d'abord.

La proportion de demandes liées aux sorties de dispositifs ASILE est probablement liée aux délais d'entrée sur des dispositifs tels que RAR sur le territoire.

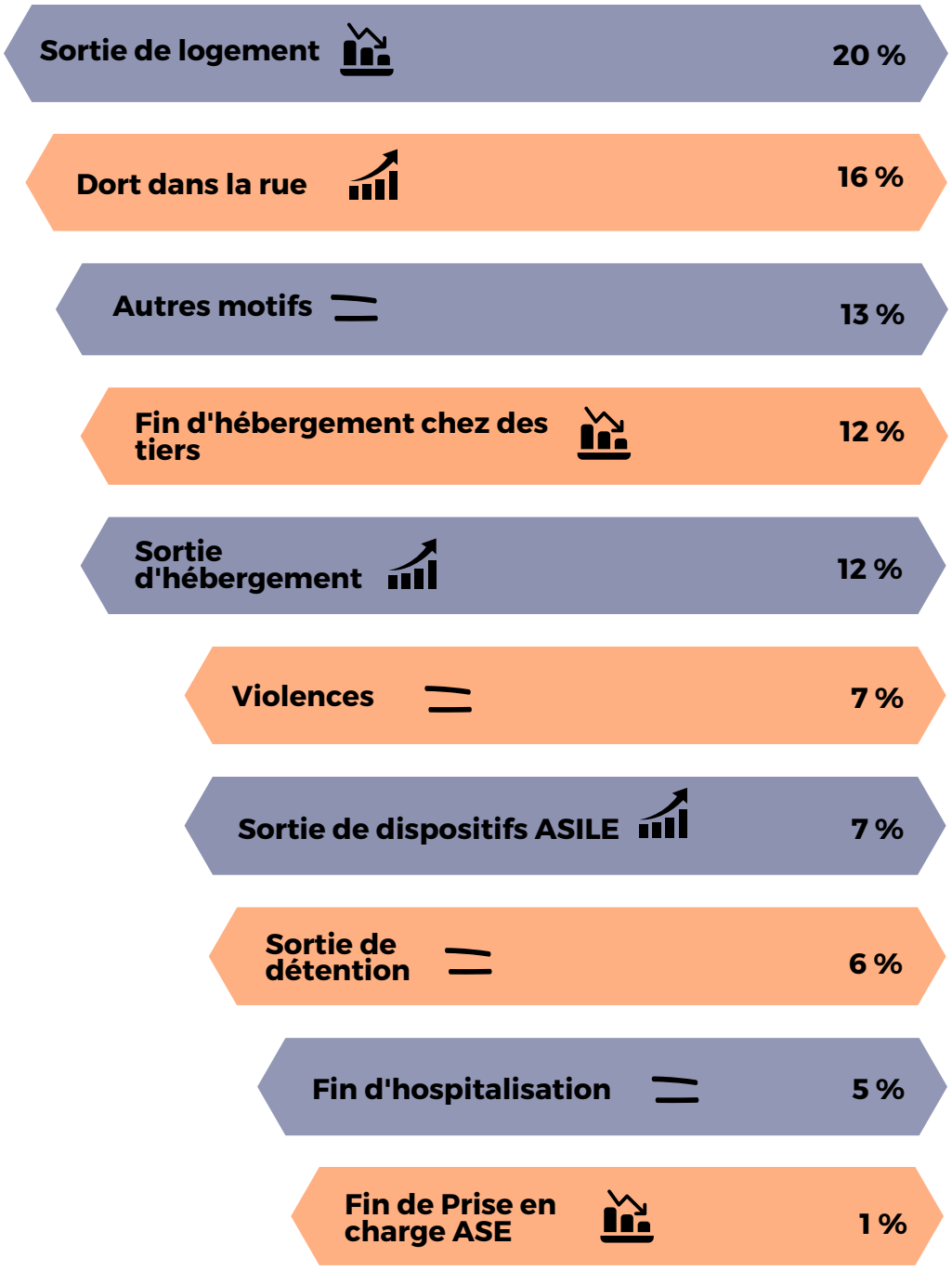

LES PRÉCONISATIONS D'ORIENTATIONS

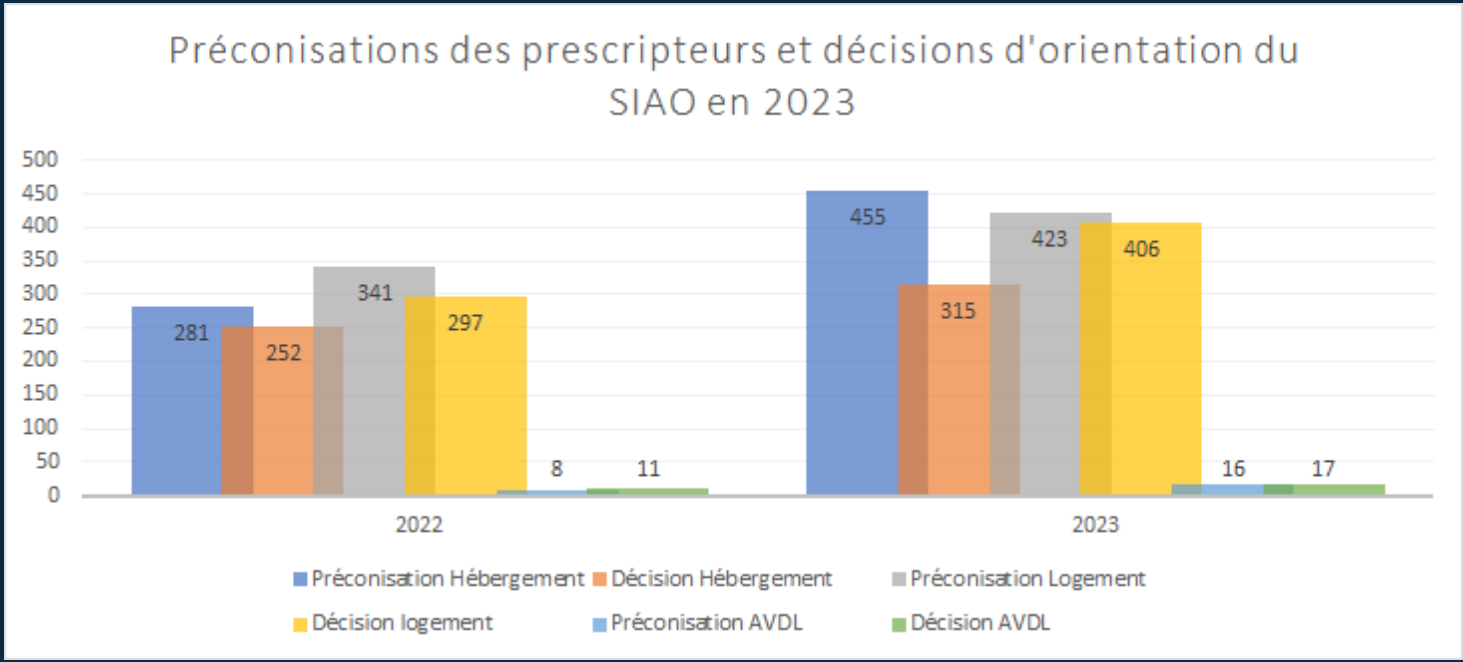

L'écart entre le nombre de préconisations et le nombre de décisions s'explique par :

- les refus
- les dossiers incomplets
- les décisions divergentes émises en commission
- la "perte" de dossiers "à compléter" jamais retransmis au SIAO par la suite

Le nombre et la proportion de demandes d'hébergement ne cessent d'augmenter (274, 43.3% en 2021 pour 455, 50.9% en 2023)

L'accès au logement est préconisé dans 55% des cas en 2023 (406 décisions ; 297 en 2022 pour 53% des décisions d'orientation). Ces chiffres sont cohérents avec la mise en œuvre du Logement d'abord et la mise à disposition du SIAO de solution d'accès à du logement accompagné ou adapté (IML, Pension de famille, etc.)

ORIENTATIONS PAR DISPOSITIF

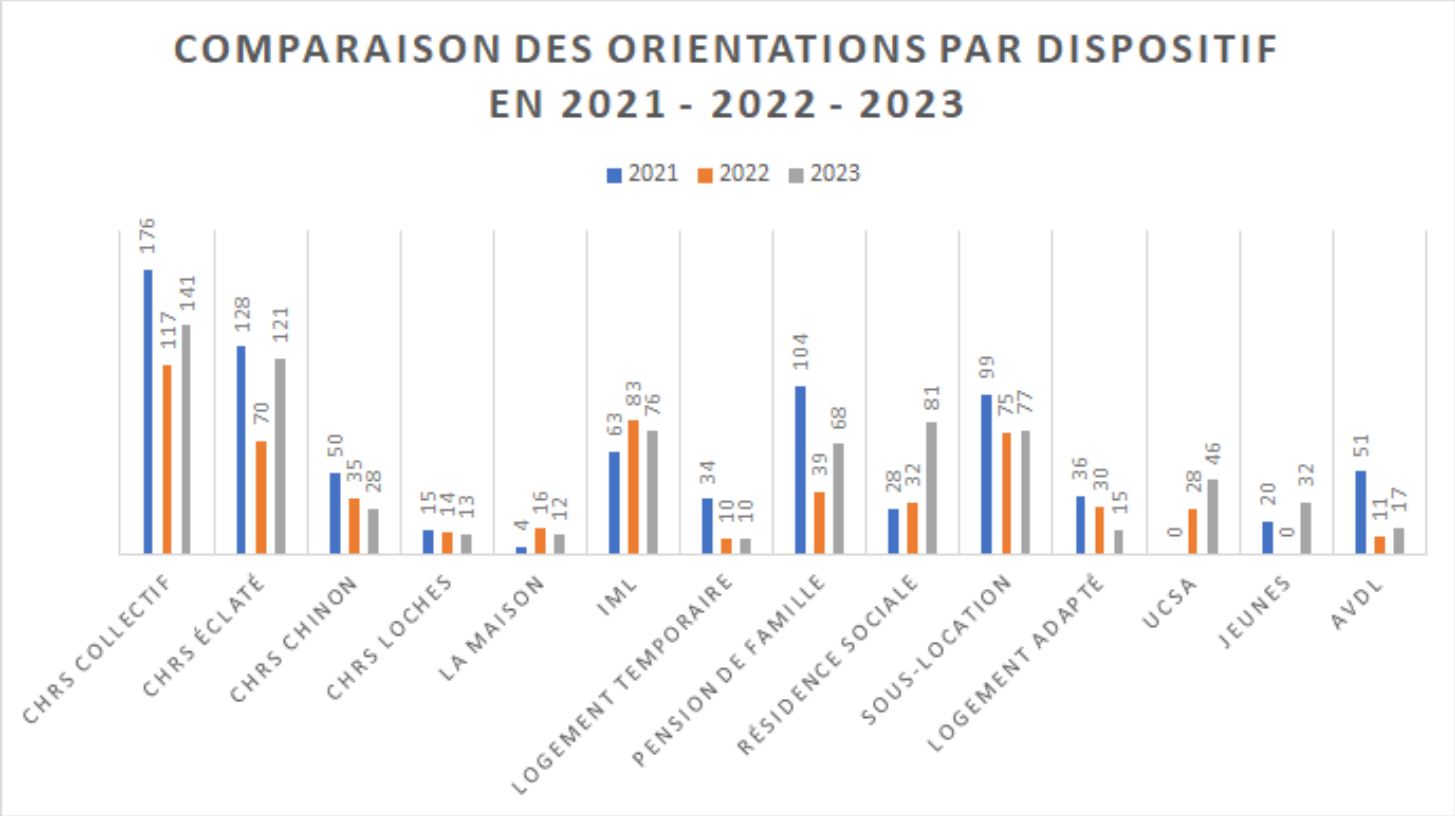

- **L'augmentation des orientations en résidence sociale s'explique en partie par la reprise en 2023 d'un fort turn-over dans la résidence sociale COALLIA et de l'ouverture de la résidence sociale 3F**

- **Baisse des orientations vers du logement adapté ces trois dernières années (probablement liée aux délais d'entrée importants)**

AUTRES DÉCISIONS

20 Demandes orientées hors département

147 Refus prononcés par le SIAO

316 Annulations

MOTIFS DES REFUS PRONONCÉS

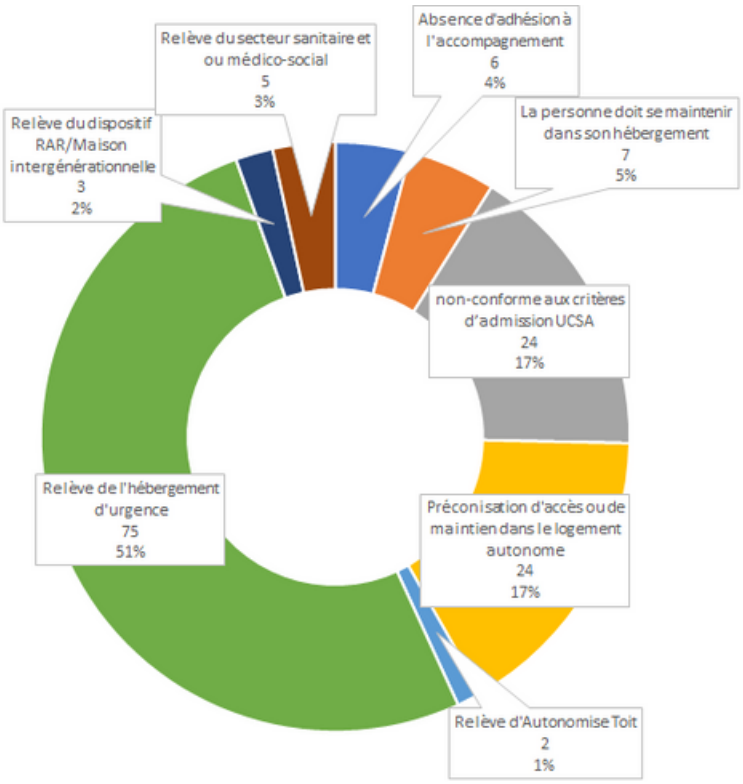

51% de refus génèrent une réorientation sur l'hébergement d'urgence. ce pourcentage est à pondérer : 30% sont directement liées à un fonctionnement du SAS 45 (voir focus SAS)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES EN ATTENTE AU COURS DE 2023

La moyenne des personnes en attente au dernier jour du mois sur l'hébergement d'insertion est de 169 pour 114 ménages en moyenne en 2023

La moyenne de personnes en attente au dernier jour du mois sur le logement accompagné poursuit sa progression avec 138 personnes pour 102 ménages en 2023, soit une augmentation de 25% du nombre de ménages en attente en 2 ans et de 44% en personnes. Ces chiffres traduisent à la fois le manque de fluidité des dispositifs et les difficultés d'entrées pour les grandes familles.

DÉLAIS D'ATTENTE POUR CHAQUE DISPOSITIF

L'hébergement d'insertion : CHRS et La Maison

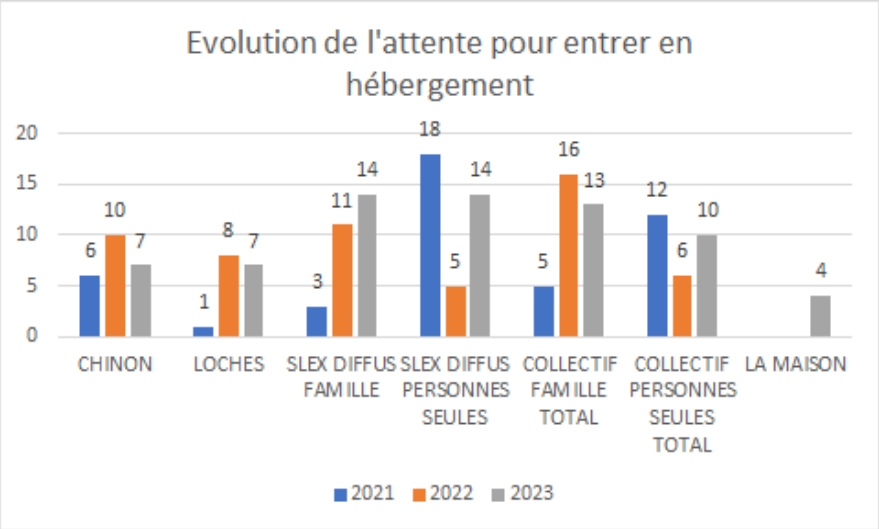

De gros écarts subsistent entre les dispositifs mais également au sein d'un même dispositif. Le turn-over par place est en effet très différent selon le nombre de demandes et les profils des demandeurs.

Le logement accompagné

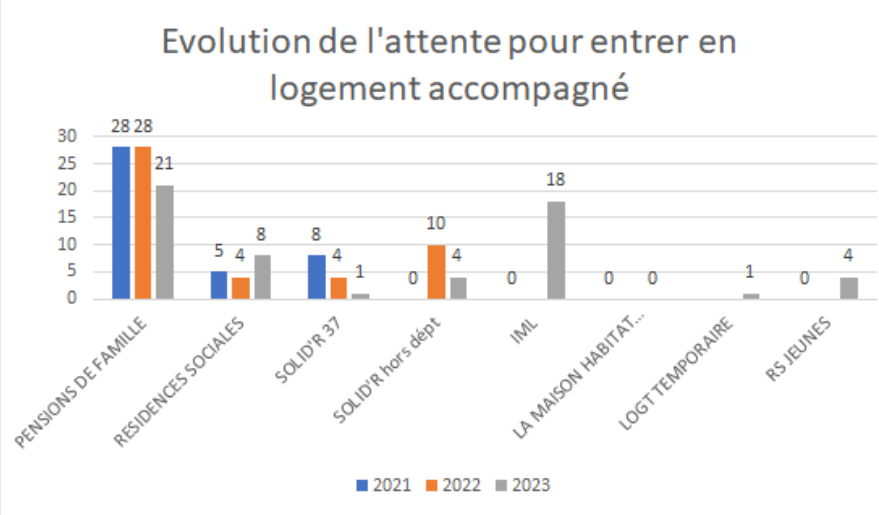

Les délais d'attente pour l'IML se rallongent avec 18 mois* d'attente au 31/12/2023:

- difficultés de captation malgré la création de la plateforme (7 logements captés en 6 mois)
- difficultés à faire glisser les baux.

Les délais d'entrée en pension de famille restent importants malgré l'ouverture du Clos Moreau.

Les mesures d'accompagnement

On relève 5 mois d'attente pour bénéficier d'une mesure d'accompagnement social MISABEL en 2023.

Les listes d'attentes concernant les personnes seules restent les plus longues allant de 10 mois* pour du CHRS collectif, à 14 mois* pour du CHRS diffus et jusqu'à 21 mois* pour une place en pension de famille.

*Ces données sont calculées hors public prioritaire, dossiers réactivés, à un instant T en fonction de la date de création de la demande du prochain à entrer

DÉLAIS D'ENTRÉE : ENTRE L'ORIENTATION RÉALISÉE PAR LE SIAO ET L'ENTRÉE EFFECTIVE DANS LA STRUCTURE

Les délais d'entrée sur l'hébergement sont plus courts que dans les cas où la captation d'un logement est nécessaire. Il existe des variations importantes entre les opérateurs qui doivent faire preuve de réactivité pour informer le SIAO de la libération des places.

Pour chaque place, le SIAO présente deux demandes en Commission d'attribution.

On notera la poursuite de l'allongement très important des délais d'entrée en logement adapté (+171 jours soit +94% entre 2021 et 2022, et encore + 188 jours en 2023)

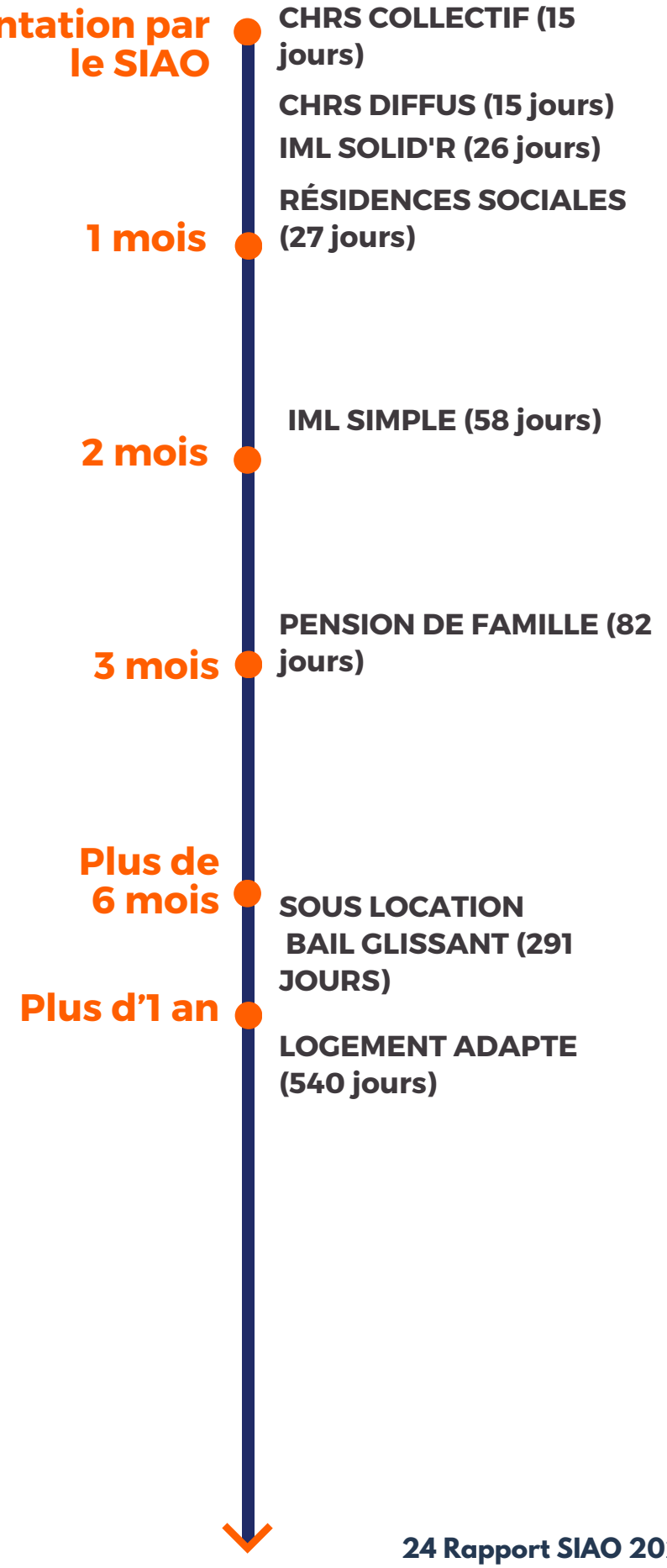

ENTRÉES* PAR DISPOSITIF

*en ménage

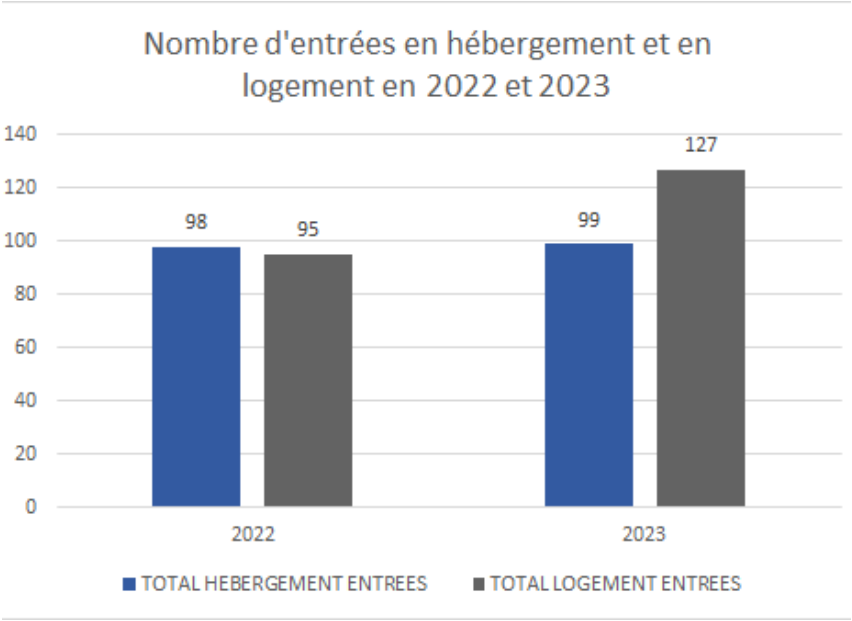

Le nombre d'entrées total est en nette croissance avec 242 entrées en 2023, contre 217 en 2022 et seulement 169 en 2021. C'est particulièrement vrai pour le logement avec une augmentation de + 34% en 2023. Cette augmentation est due en partie par la création de nouveaux dispositifs comme Un Chez Soi d'Abord (33 entrées) ou Le Clos Moreau (10 entrées).

242 entrées

Reprise d'une dynamique d'entrées en résidence sociale : 26 en 2023 contre 9 en 2022.

Côté hébergement, les 10 entrées réalisées sur IMPALA permettent de maintenir un total d'entrées sur l'année proche de 100,

614 dossiers validés pour 242 entrées soit 39% (stable depuis 2022)

Motifs de refus d'accueil après orientation sur une place disponible

57 **REFUS DES PERSONNES**

37 **REFUS DE LA STRUCTURE**

Le nombre de refus a baissé de façon significative en 2022 (179 refus en 2021 contre 106 en 2022) et cette baisse se poursuit en 2023 avec un total de 94 refus alors même que le nombre d'entrées a lui augmenté de 11%.

SIAO URGENCE 115

MISSIONS DU 115

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 22h ;
Les weekends et jours fériés de 15h à 22h

EVALUER

L'URGENCE DE LA SITUATION
EVALUATION FLASH

ECOUTER

ECOUTER
INFORMER

CENTRALISER

LES PLACES D'HEBERGEMENT DISPONIBLES DU TERRITOIRE

ORIENTER

VERS LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET LES PLACES D'HEBERGEMENT DISPONIBLES DU TERRITOIRE

Le SIAO-115 oriente les personnes vers des solutions d'hébergement relevant de l'aide sociale ou de dispositifs apparentés, financés par l'État. De ce fait, comme pour toute forme d'aide sociale, il y a subsidiarité des aides pouvant être ouvertes par le SIAO, par rapport aux solutions personnelles, familiales ou relevant d'autres dispositifs de droit commun.

27 Rapport SIAO 2023

Les écoutants 115 :

- vérifient quotidiennement les disponibilités des places ;

- réceptionnent les demandes par téléphone: 36 556 décrochés sur 452 313 appels reçus (soit +16.4% de décrochés et +286.28% d'appels reçus) et évaluent la vulnérabilité des personnes ;

- orientent de façon inconditionnelle les personnes sur les places d'hébergement vacantes selon les moyens mis à leur disposition et sont confrontés à l'inadéquation entre l'offre et la demande : alors que le 115 prononçait 4 409 refus en 2021 et 13 678 en 2022, la progression se poursuit et le nombre de refus (tout refus confondus) atteint en 2023 les 28 078 alors même que l'offre n'a jamais été aussi importante (+105.3%).

- fiabilisent les données en contrôlant à toutes les étapes de l'orientation la vacance des places, l'effectivité de la présence des personnes et l'adéquation de la réponse. Le 115 mobilise l'équipe des Lits Halte Soins Santé Mobiles dès qu'une problématique "santé" se fait connaitre afin d'une part de s'assurer qu'une coordination des soins soit effective et d'autre part de faire monter au SIAO les conséquences sur les besoins d'hébergement des ménages (accès réfrigérateur, stabilité en journée, chambre PMR, etc.). L'équipe du 115 met tout en œuvre pour qu'aucune place ne reste vacante aux vues des nombreuses demandes restant non pourvues ;

- assurent le suivi des factures d'hôtel, bien que cette activité soit très chronophage et nécessiterait un temps dédié complémentaire.

- préparent les soirées d'orientation : lundi pour les hommes seuls et mardi pour les femmes et familles (CHU et hôtels) de façon à anticiper des places pour les ménages repérés comme particulièrement vulnérables ;

- orientent chaque nouvel appelant vers un RDV avec un travailleur social du SIAO (de 24h à une semaine de délais ; 846 créneaux réservés par an au 115) ou directement vers la SPADA lorsque les personnes relèvent d'une demande d'asile.

LES DIFFÉRENTES PLACES À DISPOSITION DU 115

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES

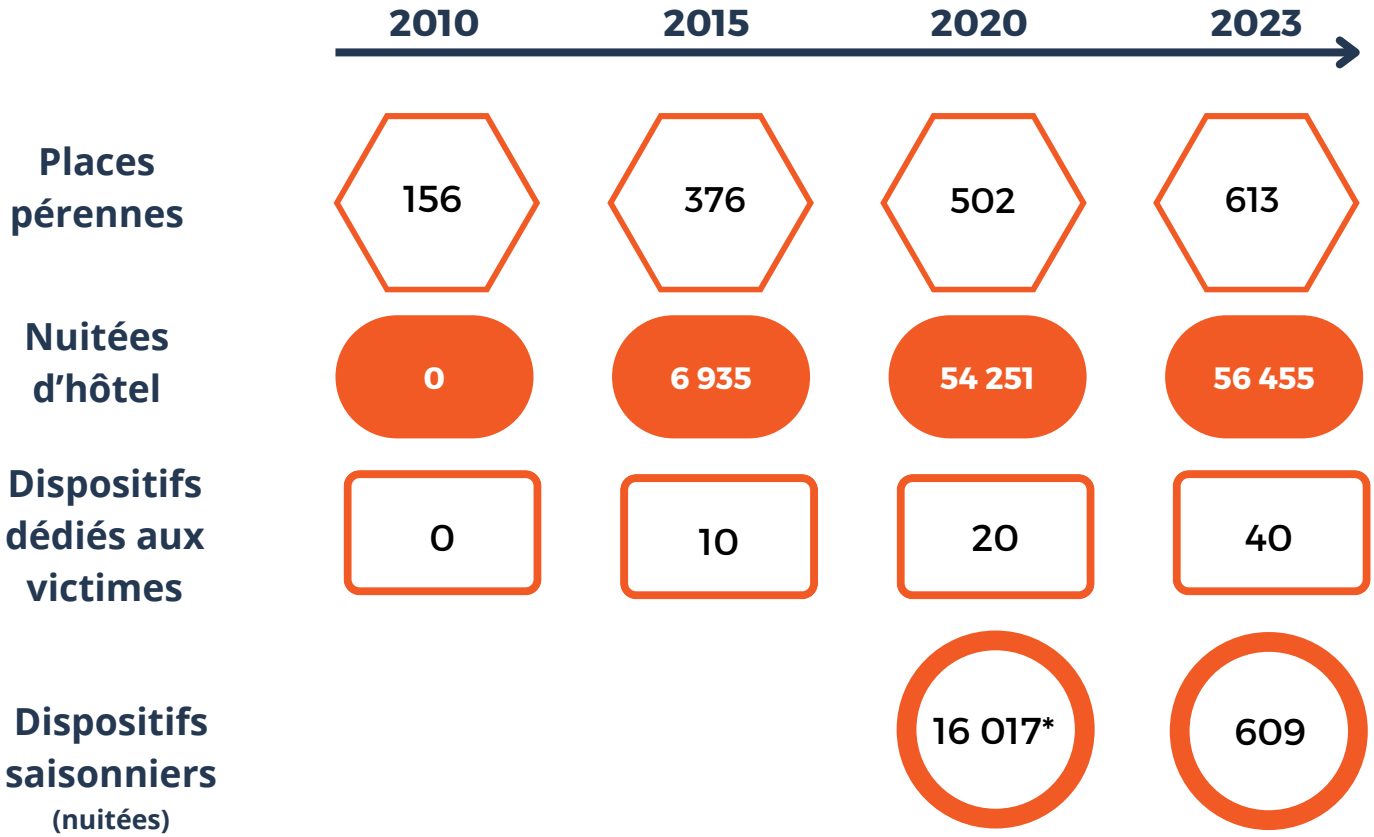

Le nombre de places d'urgence pérennes ne cesse d'augmenter d'années en années. Leur taux d'occupation est proche de 100% et le nombre de refus 115, s'il n'y avait pas de recours à l'hôtel, serait également en constante augmentation.

Aux 613 places pérennes s'ajoutent les dispositifs hôteliers : **entre 129 et 224 personnes hébergées à l'hôtel par soir, pour un total de 56 455 nuitées, soit une hausse de 16.6% par rapport à 2022,** et des dispositifs de mise à l'abri saisonniers:

- Ouverture du Gymnase des Fontaines en janvier 2023, puis de Racault à l'initiative de la Ville de Tours en novembre 2023
- L'accueil de nuit: pour 25 hommes seuls début 2023 puis pour 25 femmes seules avec enfants en novembre 2023

*Nombre de nuitées très important car période COVID

CHIFFRES CLÉS

+ 16%

36 556 APPELS DÉCROCHÉS

+ 16%

291 905 NUITÉES EN HU EN 2023

+ 22%

4 111 PERSONNES AYANT FAIT APPEL AU 115 EN 2023

+ 25%

2 593 MÉNAGES AYANT FAIT APPEL AU 115 EN 2023

+ 5 places

613 PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE PERENNE

+ 17%

56 455 NUITÉES HÔTELIÈRES EN 2023

LES APPELS AU 115

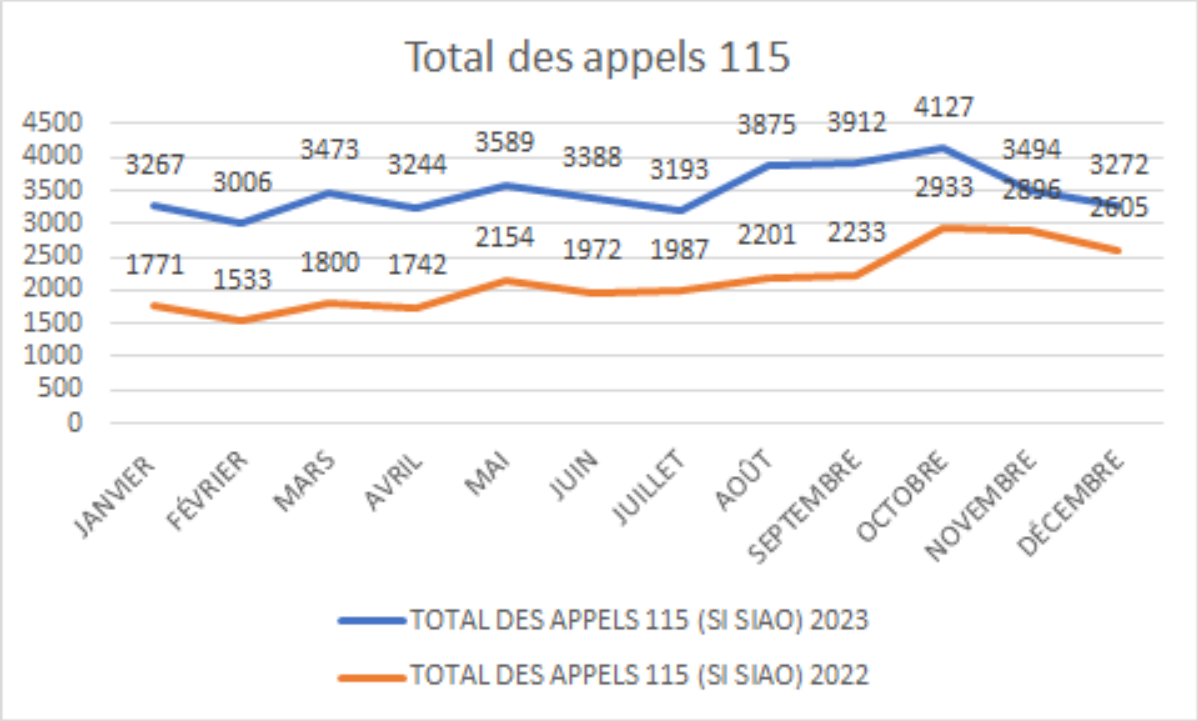

Le nombre d'appels est supérieur tout au long de l'année 2023 et atteint des records historiques en octobre 2023 avec 4127 demandes d'hébergement et 446 personnes en demande le 10/10/2023.

Le nombre d'appels est fortement corrélé à la demande mais également aux fonctionnements des dispositifs ouverts (une orientation à la nuit favorise des appels journaliers des personnes par exemple). Ces chiffres ne prennent pas en compte les demandes de renouvellement de prise en charge des personnes hébergées en continu (qui ne font donc pas le 115 hebdomadairement).

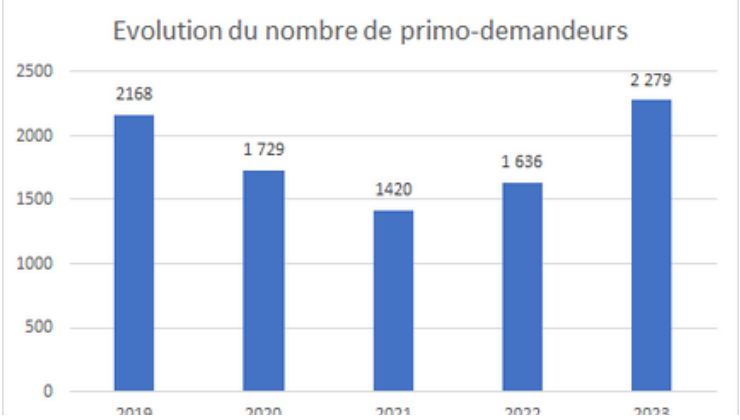

2 279 nouvelles personnes sollicitant le 115 en 2023, soit une augmentation de 39%.

REFUS DU 115

REFUS MENSUELS PAR PERSONNE DIFFÉRENTES

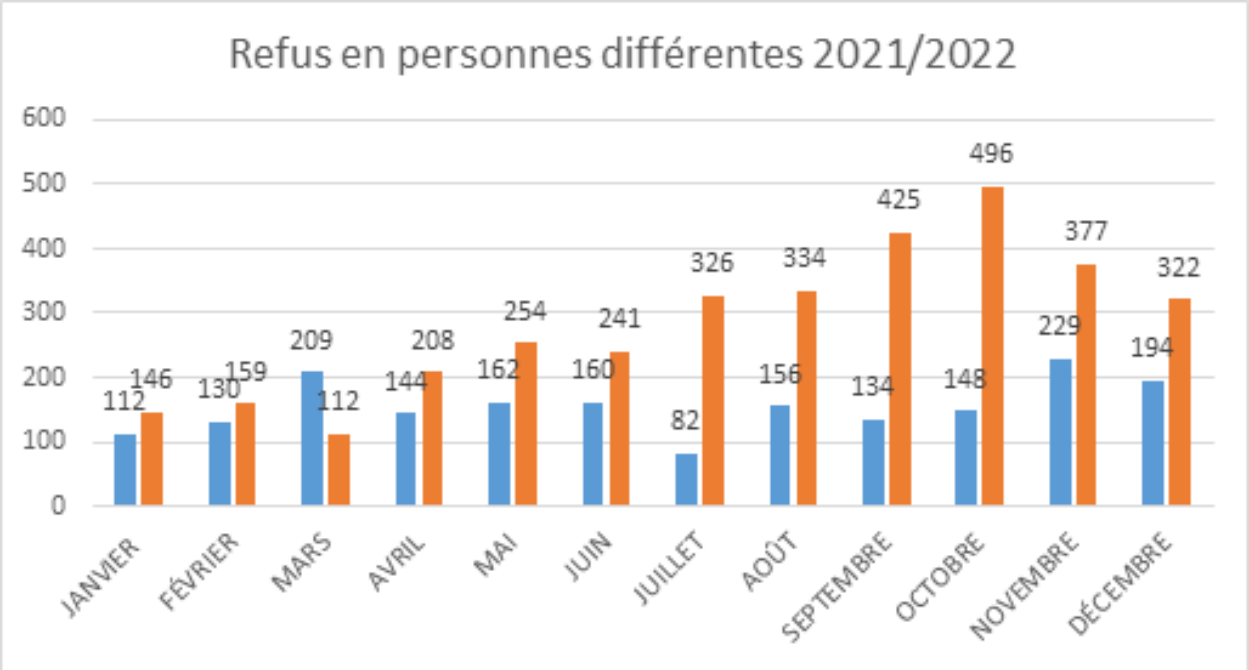

MOTIFS DE REFUS 115

L'écrasante majorité des refus du 115 est motivée par l'absence de places disponibles (83%). Il existe cependant des places incompatibles avec la composition familiale (familles aux compositions "atypiques" telle une femme seule et 7 enfants). Ces situations génèrent des refus dans un premier temps avant de touver une solution ad hoc.

Le fonctionnement en continu des structures d'hébergement sans rotation des places induit deux types de problématiques :

- certaines personnes en difficulté dans le rapport aux autres sont exclus de chaque CHU l'un après l'autre,
- des personnes faisant appel au 115 ne se voient jamais attribuer de place d'hébergement.

Il existe encore une trop faible proportion de solutions adaptées aux personnes à mobilité réduite et avec animaux.

REFUS DU 115

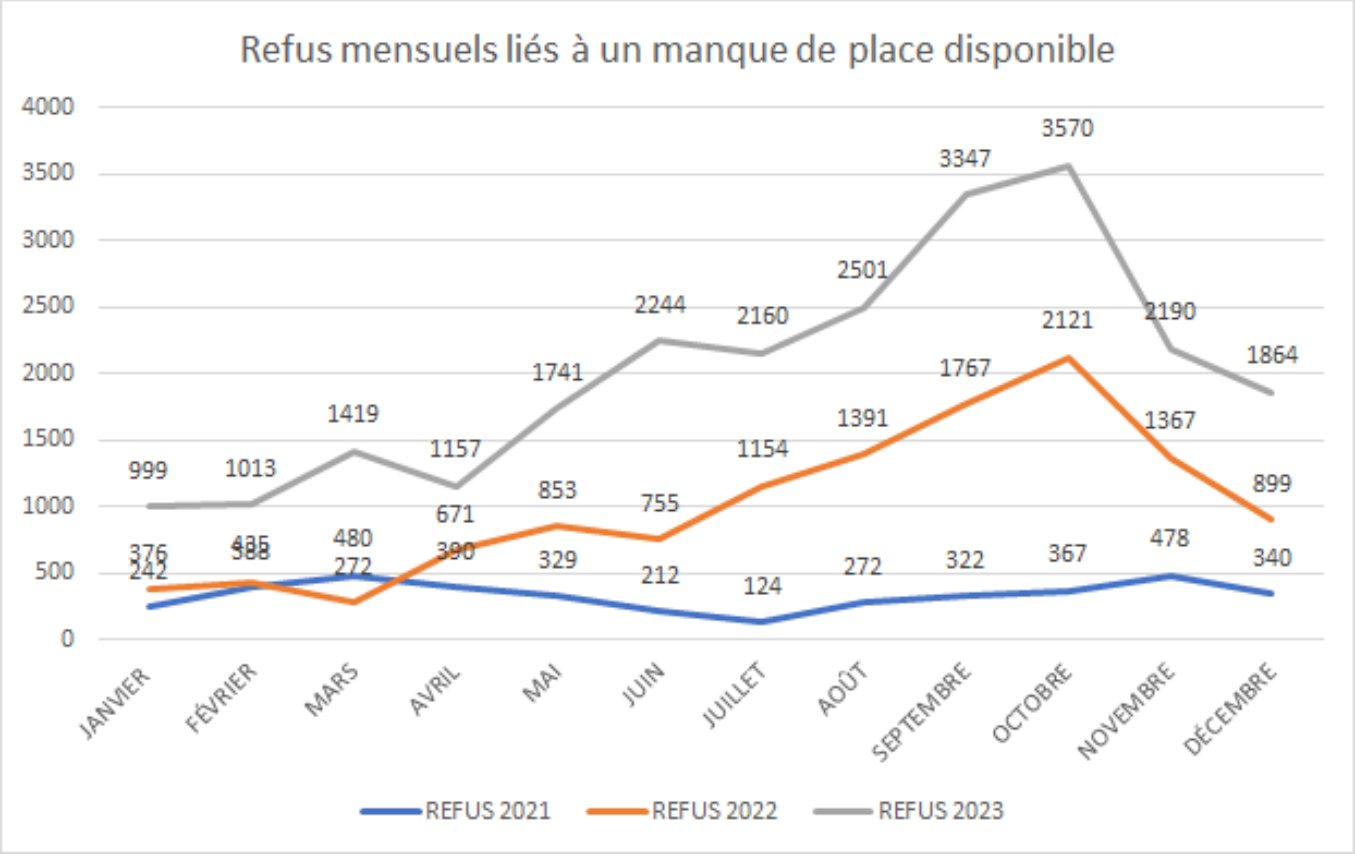

Les refus mensuels sont exprimés par personne différente suite à une absence de place disponible ou de place adaptée à la composition familiale du ménage. Un même ménage peut à la fois être hébergé puis être “en refus” durant le mois.
Le nombre de demandes d’hébergement étant en augmentation en 2023, le nombre de refus l’est également, malgré un recours à l’hôtel très important sur l’année.
Les fins et débuts de période hivernale (avril et novembre) marquent la hausse ou la baisse du nombre de refus.

28 078 refus en 2023
18 374 orientations réalisées

TYPOLOGIE DES MENAGES

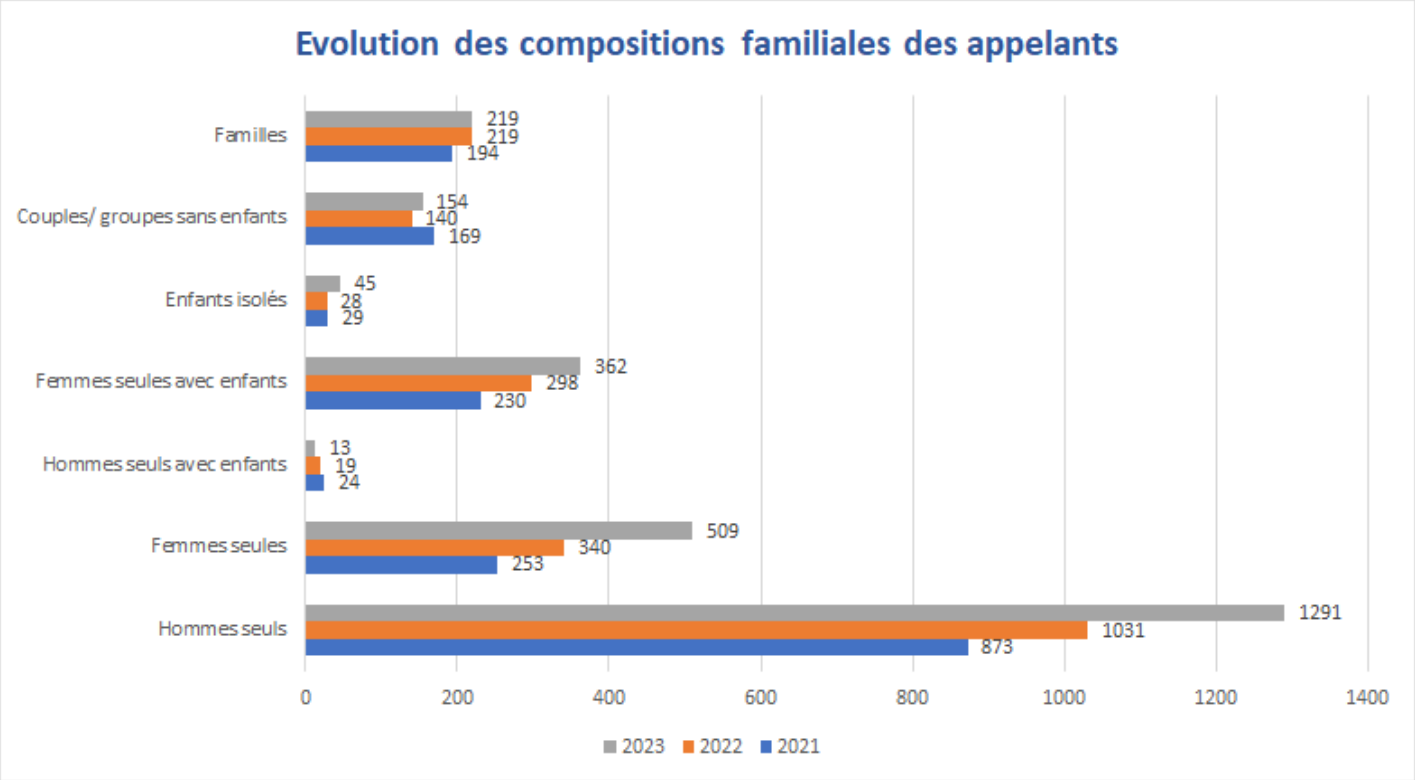

Hausse générale du nombre de ménages sollicitant le 115 en particulier pour les personnes seules (+25%).

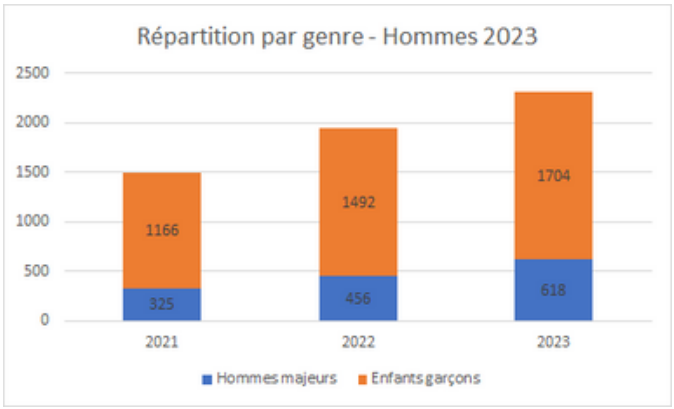

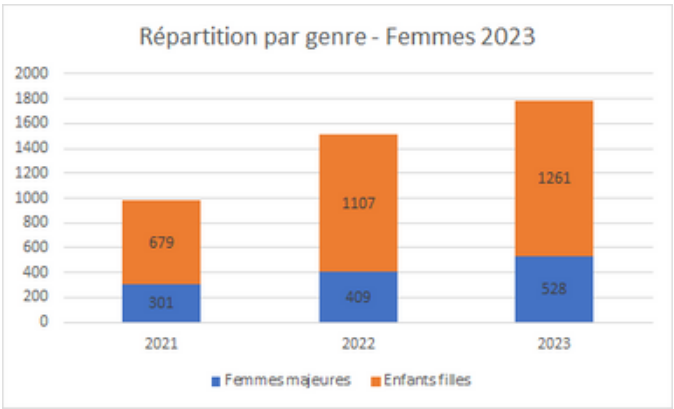

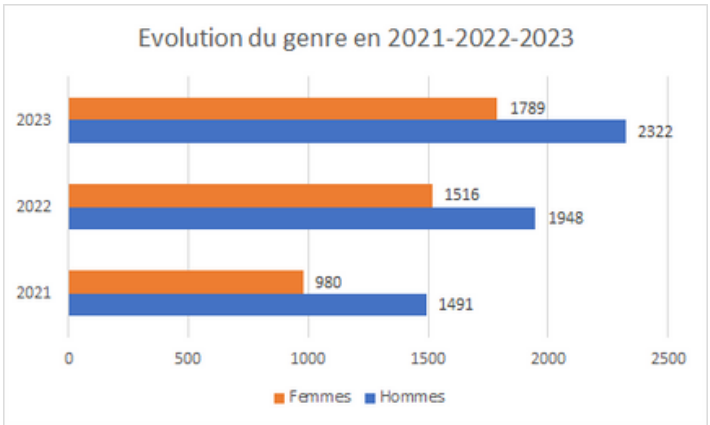

Malgré la hausse du nombre de demandeurs, la répartition par genre est stable depuis 2022 avec environ 56% d'hommes (enfants compris) et 54% d'hommes majeurs en demande.

ÂGE DES DEMANDEURS

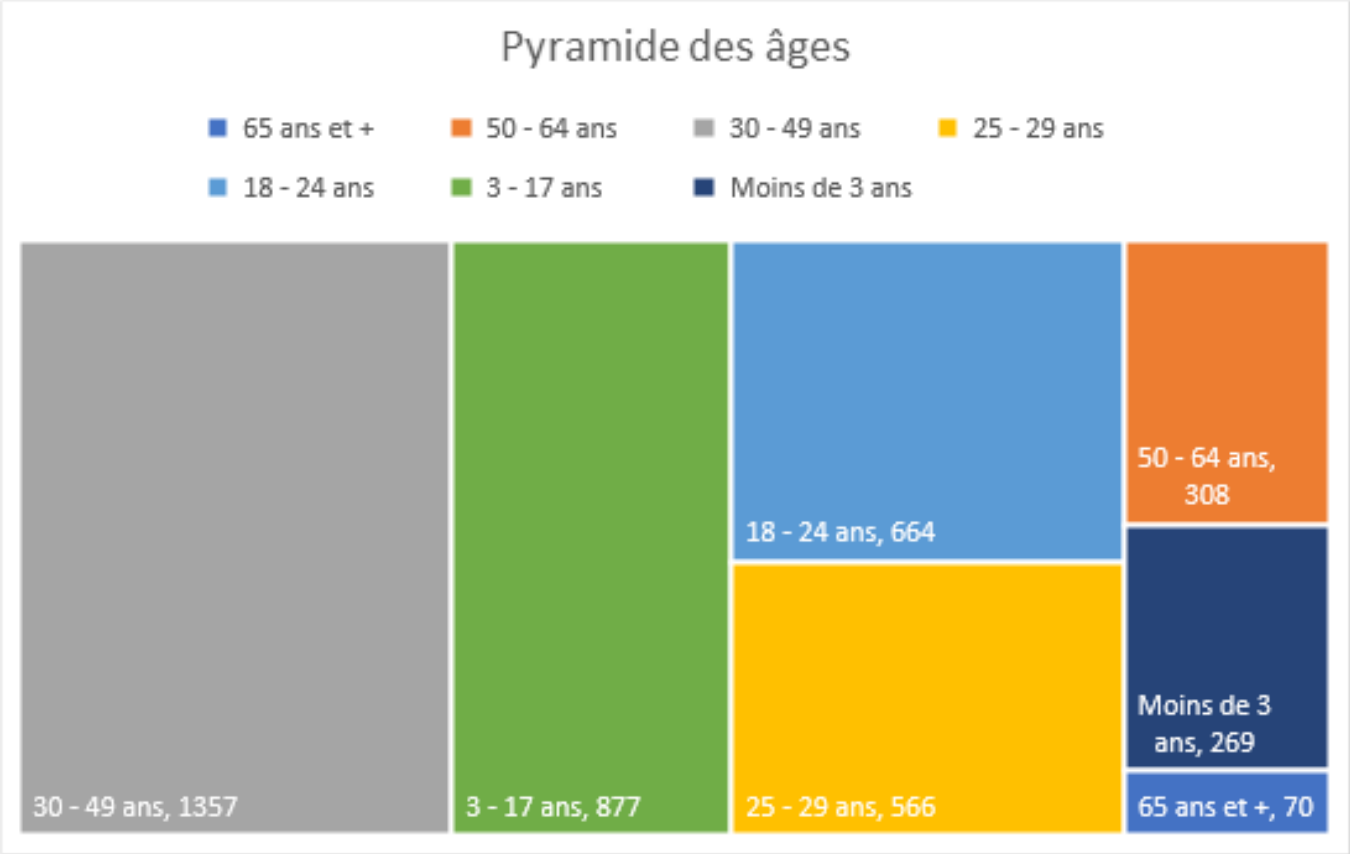

Stabilité des proportions par classe d'âge entre 2022 et 2023

- 269 enfants de moins de trois ans en 2023, soit 6.5% des demandeurs
- 1 141 mineurs, soit près de 28% des demandeurs
- 44% de jeunes et enfants de moins de 25 ans;
- 1.7% de + 65 ans qui représentent 70 personnes, soit 30 de plus que l'an dernier

FOCUS VICTIMES DE VIOLENCES

- Au 1er janvier 2023, 46 ménages, soit 91 personnes étaient hébergées en hébergement d'urgence du fait des violences subies.
- Durant 2023: 162 nouveaux ménages ont sollicité le 115, représentant 332 personnes, soit +11% de ménages par rapport à 2022.

Parmi ces 162 ménages:

83 femmes seules avec leurs enfants

74 femmes seules

4 hommes seuls

1 couple

- 127 ménages (254 personnes) n'ont pas bénéficié d'accueil en structure d'hébergement spécialisé durant toute la durée de leur prise en charge en urgence
- 51 ménages (105 personnes) n'ont pas été rencontrés par un travailleur social du SIAO et ont quitté l'hébergement où elles étaient orientées.

40 courses, dans le cadre du partenariat avec les Taxis de Tours, au bénéfice de 32 ménages ont été organisées par le 115 afin de permettre aux personnes victimes de violences de se rendre sur le lieu de leur hébergement.

FOCUS AUTEUR-E-S DE VIOLENCES

Le SIAO est signataire d'une convention avec la Justice dans les cas d'éviction d'un conjoint violent, qui prévoit une mise à l'abri en hôtel 2 fois 5 nuits et un rendez-vous avec un travailleur social. En 2023, on comptabilise:

- 35 sollicitations du 115 pour une mise à l'abri d'auteurs de violences conjugales dans le cadre d'une procédure d'éviction sur saisine de l'ACJET
- Parmi lesquels 7 auteurs ont contacté le 115
- 5 ont été orientés à l'hôtel pour un total de 40 nuitées

3 ont été reçus par un travailleur social (dont 1 qui avait précédemment un suivi avec le service d'accompagnement d'Entraide et Solidarités)

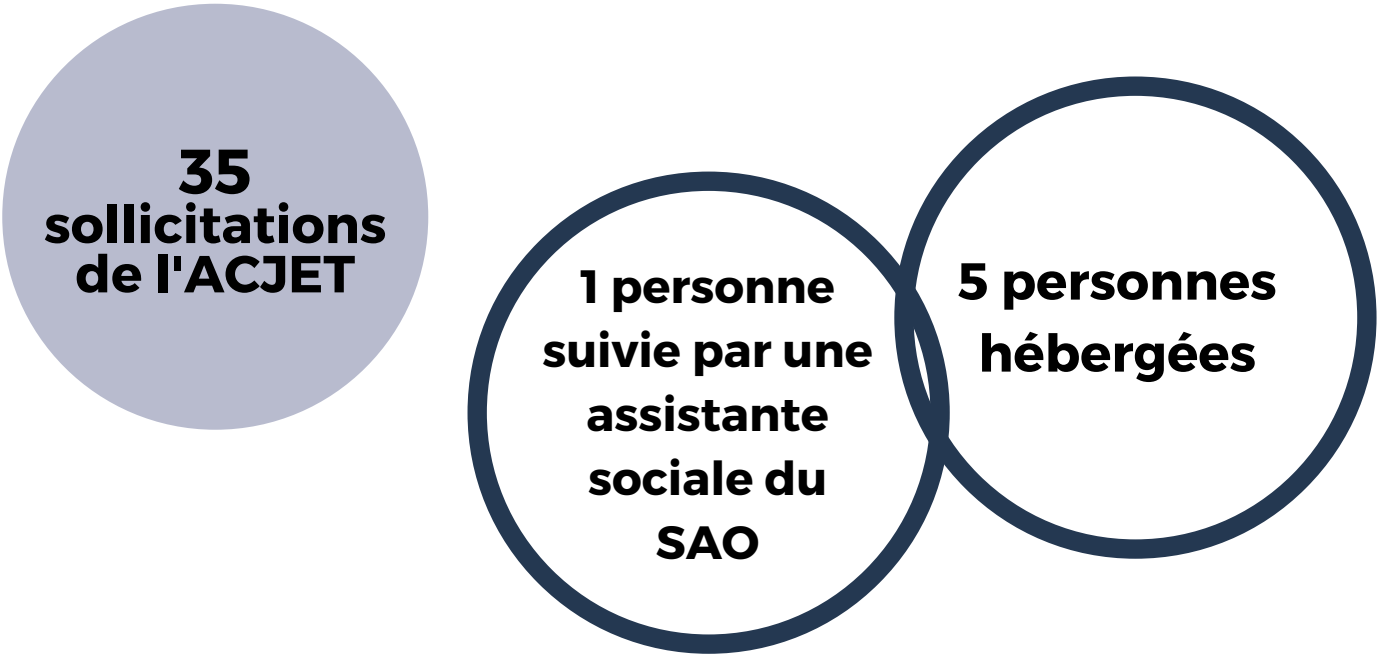

FOCUS SAS

Depuis mars 2023, une opération nationale se déploie sur l'ensemble du territoire afin de participer à la désembolisation de l'Ile de France. Ainsi un SAS a été créé à Orléans, les personnes de région parisienne volontaires y sont emmenées pour un accueil et une évaluation. Les personnes y restent 3 semaines puis sont réparties sur l'ensemble de la région dans des dispositifs dédiés à la demande d'asile ou sur les dispositifs de droit commun gérés par les 115.

Concernant l'Indre et Loire

9 "vagues" d'arrivées du SAS 45 de mai 2023 au 31 décembre 2023

3 personnes ne se sont pas présentées dans le 37

45 personnes ont fait appel au 115

45 personnes reçues par un travailleur social SIAO

31 personnes toujours présentes au 31/12/2023

BILAN FEUILLE DE ROUTE 2023

La feuille de route du SIAO 2023 a été suivie :

- consolidation et développement des commissions d'orientation et commission de suivi de parcours

    - commission de suivi de la progression des parcours mises en place (hors dispositifs intégrant une mesure ASLL qui doit être étudié conjointement avec le CD en 2024)
    - coordination des acteurs de la veille sociale en place
    - prémisses en 2023 de la commission de suivi des parcours des situations de personnes victimes de violences en hébergement d'urgence (à consolider en 2024)
    - mise en place en septembre 2023 des commissions uniques internes (intégration en 2024 d'un travailleur social SIAO)
    - installation des commissions "cas complexes"

- travail autour de l'offre et de la demande d'HU

    - Travail continu DDETS / SIAO concernant la cohérence de l'offre et de la demande en hébergement d'urgence